

LE CASSE-TETE BUDGETAIRE DE L'UNION EUROPEENNE

Alors que l'Union Européenne a failli se trouver sans budget pour l'année 2011, du fait des profonds désaccords entre le Parlement et le Conseil européens, la préparation du budget 2012 et surtout du cadre budgétaire pluriannuel pour la période 2014-2020 promet de relever de la quadrature du cercle. La Commission, dont les premières propositions sont attendues fin avril pour le budget 2012 et en juin pour le cadre 2014-2020, doit en effet composer avec les exigences contradictoires des Etats membres.

D'un côté, le Royaume Uni, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Finlande se sont mis d'accord en décembre dernier pour imposer un gel du budget de l'Union Européenne jusqu'en 2020. C'était le prix à payer pour obtenir l'accord du premier ministre britannique, David CAMERON, sur la pérennisation du Fonds européen de stabilité financière ! Ces cinq pays représentant à eux seuls 50 % des contributions au budget de l'Union Européenne, on mesure aisément le « poids » de leur exigence...

Or, ces mêmes pays qui imposent une limitation des dépenses globales veulent en même temps préserver les postes qui les concernent spécifiquement : le budget de l'agriculture pour Paris, le « rabais » britannique pour Londres.... Londres qui en outre ne veut pas entendre parler d'un impôt européen qui compenserait le gel des contributions nationales !

Les revendications ne sont d'ailleurs pas l'apanage du « club des 5 » : ainsi la Pologne défend bec et ongles la politique de cohésion dont elle bénéficie grandement.

Aujourd'hui le budget européen représente 1,04 % du revenu national brut de l'Union Européenne et coûte 246 euros par an à chaque citoyen européen, ce qui est évidemment bien peu comparé aux budgets nationaux. Mais c'est moins payant politiquement....

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne